



Brevet d'Initiation Aéronautique Année scolaire 2020-2021

DOSSIER D'INSCRIPTION

NOTICE :

Vous trouverez dans ce dossier d'inscription :

- Informations et règles à conserver (2 pages)
- 1 fiche d'inscription (2 pages)
- 1 autorisation « droit à l'image »
- 1 fiche médicale

Merci de remplir ces formulaires et de joindre les pièces demandées listées ci-dessous. Le dossier complet doit contenir :

- La fiche d'inscription (2 pages) complétée
- L'autorisation pour les images et vidéos
- La fiche médicale uniquement si besoin
- 1 photo d'identité de l'élève
- 1 photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile de l'élève
- Le règlement par chèque à l'ordre du Libourne Aéroclub

L'ensemble est à retourner à l'aéroclub :

- lors des ateliers d'information les 3 et 10 octobre 2020 de 10h30 à 12h00
- dès votre 1^{ière} participation (en cours d'année)

Les ateliers commenceront après les vacances de Toussaint, le samedi 7/11 à 10h00.

INFORMATIONS ET REGLES (DOCUMENT A CONSERVER)

Cet atelier s'inscrit dans le projet pédagogique de l'établissement scolaire. Il comprend une partie théorique et une partie pratique et est sanctionné par un diplôme d'état : le BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE.

La formation, de l'ordre de 40 heures, est assurée par le Libourne Aéroclub sous la responsabilité pédagogique d'un titulaire du CAEA (Certificat d'Aptitude à l'Enseignement Aéronautique de l'Éducation Nationale). Elle s'appuie sur des cours dispensés par le Libourne Aéroclub et du travail à la maison. Les thèmes étudiés sont :

- Connaissance des aéronefs et engins spatiaux
- Aérodynamique, aérostatique et principes du vol
- Météorologie aéronautique
- Réglementation aérienne, Sécurité et Navigation
- Météorologie et aérologie
- Histoire et culture de l'aéronautique et de l'espace
- Anglais aéronautique (option)

Les cours et ateliers se déroulent dans les locaux du Libourne Aéroclub sur l'aérodrome de Libourne – Les Artigues de Lussac, le samedi matin de 10h00 à 12h00 (hors vacances scolaires) et simultanément en ligne selon un planning transmis en début d'année.

Un forfait de 95€ est demandé à l'inscription. Il comprend :

- Les cours et ateliers dispensés au Libourne Aéroclub
- La fourniture des supports de cours
- La fourniture d'un livre pour le travail à la maison (« Mon premier brevet aéronautique », éditions Cépaduès)
- Un vol de 30 minutes en place co-pilote

Un **2^e vol facultatif** est proposé à tous les élèves après les examens à bord du C172 (4 places). Par groupe de 3 élèves, ceux-ci préparent une navigation de 3 branches (3 vols : Libourne-Bergerac-Marmande-Libourne) avec le pilote. Chacun leur tour, les élèves volent en place co-pilote à chaque branche. **Ce vol sera offert aux élèves diplômés** (Les non admis souhaitant faire cette navigation devront s'acquitter d'une participation de 50€).

Dans le cadre de ces vols, la Fédération Française Aéronautique (FFA) propose une licence/assurance dédiée, au tarif de 23€. Elle n'est pas obligatoire mais fortement recommandée. Cette licence « Jeunes Ailes » comprend l'adhésion au programme « Objectif BIA » de la FFA et une assurance invalidité/décès dédiée. Elle permet également de recevoir le magazine de la FFA, *Info-Pilote*, pour une durée de six mois (janvier à juin) et l'accès à des programmes partenaires de la FFA. A l'obtention du BIA, le porteur de la licence « Jeunes Ailes » peut intégrer le programme « Objectif pilote » (aides financières réservées au moins de 21 ans) en s'inscrivant comme élève-pilote dans le club. Il continuera de recevoir *Info-Pilote* pendant encore six mois et la licence fédérale « Pilote » lui sera offerte pour une durée de six mois.

En complément des supports pédagogiques fournis par le Libourne Aéroclub, il est proposé aux élèves un abonnement optionnel au site aérogligli.fr à un tarif préférentiel de 30€ (au lieu de 40€). Ce site propose des cours B.I.A. en e-learning, ainsi que des entraînements QCM issus des annales de l'examen B.I.A.

L'examen, sous la forme de QCM, est organisé par l'académie et se déroule en général le troisième ou quatrième mercredi de mai (la date est communiquée en cours d'année). Les inscriptions à l'examen se font avant mi-mars.

La durée totale de l'examen est de 2h30 pour les 5 thèmes obligatoires (et 1h00 pour l'option Anglais). Chaque thème est noté sur 20, soit un score sur 100 points (les points au-dessus de 10 de l'option Anglais sont directement ajoutés au score). La note de 50/100 est exigée.

Inscription

Toute somme versée lors de l'inscription est acquise et non remboursable.

Ateliers

Le téléphone portable doit être en veille ou éteint et rangé pendant les cours et ateliers.

Tout élève, perturbant par son comportement le déroulement des cours et ateliers peut être exclu en accord avec l'établissement scolaire.

Pour assurer la sécurité de tous sur l'aérodrome et pendant les vols, les élèves devront se soumettre aux recommandations de la personne en charge de l'atelier ou du pilote commandant de bord. Tout comportement jugé dangereux pourra conduire à l'exclusion de l'atelier.

Les absences doivent être signalées (à minima par un message au responsable du B.I.A.).

En cas d'urgence, vous autorisez la ou les personnes encadrant le B.I.A. à prendre toutes décisions nécessaires.

Contacts

Responsable B.I.A. de l'aéroclub : Laurent Le Magorou – 06.81.52.01.19

Libourne Aéroclub : 05.57.24.31.50 / contact@libourne-aeroclub.com

Président de l'Aéroclub : Thierry Saussereau – 06.75.02.90.92

FICHE D'INSCRIPTION (A RETOURNER)

Nous, soussigné(e)s (*Nom et Prénom du(des) représentant(s) légal(aux)*)

.....

Représentants légaux de l'élève :

NOM, prénom

Adresse

.....

Elève en classe de dans l'établissement scolaire

Autorisons cet élève à effectuer toutes les activités dans le cadre de l'atelier B.I.A. dispensé par le Libourne AéroClub. Nous reconnaissons avoir été informés sur ces activités, notamment les cours, les vols en avion léger avec un pilote membre du Libourne Aéroclub, les sorties, ...

Nous autorisons les personnes responsables dans le cadre du B.I.A. ou parents d'élèves B.I.A. à transporter dans leur véhicule personnel ou en transport en commun, mon enfant, dans le but de participer à ces activités.

Nous avons pris connaissance des informations et règles que nous conservons et approuvons.

Nous certifions que l'élève est couvert par une assurance incluant les risques liés aux activités périscolaires (responsabilité civile).

Pour recevoir toutes les communications et informations (annulation/report de cours, organisation des vols et sortie, ...), l'adresse mail de contact à utiliser est :

E-mail :

En cas d'urgence, nous sommes également joignables aux numéros de téléphone suivants :

Père ou représentant légal :

Mère ou représentant légal :

Concernant d'éventuelles précautions médicales, (*Cochez le cas utile*)

- Il n'y a aucune précaution médicale
- Il y a des précautions médicales pour cet élève (dans ce cas compléter la fiche médicale)



PREPARATION AU BREVET D'INITIATION AERONAUTIQUE ANNEE 2020-2021

Nous joignons un règlement par chèque pour :

Forfait « Ateliers BIA » : 95€

Licence-Assurance FFA « Jeunes Ailes », (*Cochez l'option retenue*)

- Nous ne souhaitons pas cette option
- Nous souhaitons prendre cette option au tarif de 23€

Abonnement au e-learning sur Aerogligli.fr, (*Cochez l'option retenue*)

- Nous ne souhaitons pas cette option
- Nous souhaitons prendre cette option au tarif de 30€

Soit un total à régler de : €

Fait à, le.....

Signature(s)

Le père ou représentant légal

La mère ou représentant légal

Autorisation d'utiliser des photos ou vidéos réalisées dans le cadre du B.I.A.

Dans le cadre des activités concernées par le B.I.A des photos ou vidéos sont réalisées.

Nous serons amenés à les utiliser dans :

- Différentes publications de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub ou partenaires du B.I.A.
- Les sites internet de l'établissement scolaire, du Libourne Aéroclub et/ou partenaires du B.I.A.
- Presse écrite ou page Facebook
- Reportages télévisés ou presse

En application de la loi informatique et libertés des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents ou représentants légaux pour cette utilisation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (possibilité du prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter l'enfant lors des prises de vue, soit de flouter son visage.

Nous soussignés :

Responsables légaux de l'enfant :

(cochez votre choix)

- Nous autorisons
- Nous n'autorisons pas

toutes personnes concernées et uniquement dans le cadre du B.I.A à utiliser des photos et/ou des films de notre enfants pris au cours des activités.

A : Le :

Signatures des représentants légaux

FICHE MEDICALE

A remplir et joindre **uniquement si des précautions médicales particulières** doivent être respectées pour votre enfant.

Élève

Nom : Prénom :

Décrivez les précautions à prendre (allergie médicamenteuse, maladie chronique, ... et éventuellement la conduite à tenir)

Médecin traitant ou personne à joindre si besoin :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :

Nom, Prénom : Téléphone :